



Boulogne-Billancourt, le 30 mai 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE Dividende au titre de l'année 2011

Carrefour soumettra au vote de ses actionnaires à l'Assemblée Générale du 18 juin 2012 un dividende au titre de l'année 2011 d'un montant de 0,52 euro par action et proposera aux actionnaires une option de paiement du dividende en actions, dans les conditions suivantes :

- Le prix d'émission de ces actions nouvelles sera égal à 95% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende proposé et arrondi au centime d'euro supérieur.
- Les actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende en espèces ou pour le paiement du dividende en actions nouvelles entre le 4 juillet 2012 et le 18 juillet 2012 inclus.
- Pour les actionnaires qui n'auront pas exercé leurs options d'ici le 18 juillet 2012, le dividende sera payé uniquement en espèces.
- Pour les actionnaires qui n'auront pas opté pour un versement du dividende en actions, le dividende sera payé en espèces le 27 juillet 2012 après l'expiration de la période d'option. Pour les actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions, le règlement livraison des actions interviendra à compter de la même date.
- Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exerce son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

Calendrier :

18 juin	Assemblée Générale de Carrefour
3 juillet	Date d'arrêté (« Record date ») pour le paiement du dividende
4 juillet	Date de détachement (« Ex-date ») pour le paiement du dividende et ouverture de la période d'option pour le paiement du dividende en actions
18 juillet	Clôture de la période d'option pour le paiement du dividende en actions
27 juillet	Mise en paiement du dividende en espèces, règlement livraison du dividende en actions

Relations investisseurs: Alessandra Girolami, Réginald Gillet, Matthew Mellin

Tel: +33 (1) 41 04 26 00

Communication Groupe : Marie Noelle Brouaux, Magali Gabuet Hamonic

Tel: +33 (1) 41 04 26 18